

Éditorial

Rien n'est gagné avant d'être voté !

Nous sommes appelés à voter d'ici le 3 mars prochain pour une initiative populaire intitulée « Mieux vivre à la retraite » (initiative pour une 13^e rente AVS). Sans entrer dans les détails, précisons seulement que la rente maximale passerait ainsi à 31 850 frs par an pour les personnes seules et à 47 775 frs pour les couples.

Ceci étant, l'inflation se manifeste dans plein de secteurs (nourriture, énergie, primes d'assurance-maladie) et la TVA vient d'augmenter en ce début d'année 2024. Dans ce contexte, une treizième rente n'est pas un cadeau si miraculeux; elle permettra surtout de réduire le risque de paupérisation qui menace nos aînés les moins bien lotis.

On pourrait croire que les Suisses l'ont bien compris, si l'on se fie au sondage de l'automne dernier réalisé par l'Institut de recherche Sotomo. On y découvre en effet qu'environ 70 % des Suisses approuveraient l'initiative. Elle serait d'ailleurs mieux accueillie par les Romands que par les Alémaniques, par les femmes que par les hommes, et évidemment par les citoyen-ne-s ayant déjà atteint l'âge de la retraite.

L'initiative, déposée avec 137 000 signatures, est largement soutenue par la gauche, l'Union syndicale suisse, et les personnes et organisations qui s'occupent des personnes âgées.

Le sondage a même mesuré qu'une part de l'électorat UDC votera OUI. Comme l'a dit l'élue socialiste Pierre-Yves

Maillard : «Il s'agit en fin de compte de savoir si celui qui a travaillé toute sa vie obtient une rente décente».

Pour autant, il faudra réunir le vote d'une majorité des cantons, le gouvernement recommande de voter NON, et les jeunes libéraux-radicaux ont réussi le tour de force de nous faire voter – le même jour! – sur une initiative visant à repousser encore l'âge de la retraite, sous prétexte que nous glisserions vers d'insondables déficits.

C'est dire à quel point rien n'est gagné d'avance. Les opposants à l'initiative, forts des moyens financiers qu'ils peuvent consacrer à la publicité, essaient de nous convaincre qu'un OUI conduirait la Suisse à sa perte. Allons-nous les croire encore une fois ?

La Rédaction

Espoir, quand tu nous tiens!

Je chausse mes lunettes teintées
Veux pas voir la réalité
Je ferme mon cœur aux horreurs
La guerre, les morts, ça fait peur
Ne regarde plus les infos
Indigestion de faits, de mots
Qui sont détournés de leur sens
Sèment le désordre, contre sens
Cette histoire qui se répète
A du mal à entrer dans les têtes
A s'inscrire dans les cerveaux
Oublis sur tous les tableaux
Faudra-t-il un grand danger
Venant d'ailleurs ou de près
Pour que les consciences s'éveillent
Alors à quand le grand réveil ?

Emilie Salamin-Amar

Le compte est bon...

Vu l'importance des deux votations du 3 mars prochain, ce ne sera une surprise pour personne qu'il en soit largement question dans ce numéro ! Deux de nos contributeurs rédactionnels réguliers (Pierre Aguet et José Sanchez, pages 4 et 5) dénoncent les dérives des assureurs, en puisant apparemment aux mêmes sources, sans s'être concertés ! Par ailleurs, notre ami Rémy Cosandey partage avec vous sa réflexion sur le sujet (page 3). Avec l'Éditorial ci-dessus, L'Essor n'aura donc pas négligé son devoir civique.

Mais ce forum libre vous parle aussi du loup, des avions de chasse, du Moyen-Orient et d'autosuffisance alimentaire. Puis de fric, de foot, de flotte et de nos destins communs. Avec des notes de lecture et quelques bonnes nouvelles, le compte est bon !

3 mars 2024 – Journée mondiale de la vie sauvage

L'ONU nous appelle à une relation plus attentionnée avec la nature.

L'humanité est tissée dans « *la riche tapisserie de la vie qui compose la diversité biologique de notre monde* », a déclaré le Secrétaire général António Guterres.

« *Toutes les civilisations humaines ont été et continuent d'être construites sur l'utilisation d'espèces de flore et de faune sauvages et cultivées, de la nourriture que nous mangeons et de l'air que nous respirons* », a-t-il ajouté dans son message.

Et pourtant, aujourd'hui, près d'un quart de toutes les espèces de la planète risquent de disparaître au cours des prochaines décennies. L'humanité aurait-elle oublié à quel point elle a besoin de la nature pour sa survie et son bien-être ?

Alors que la population mondiale et ses besoins continuent de croître, les gens insistent pour exploiter les ressources naturelles – y compris les plantes et les animaux sauvages et leurs habitats – de manière non durable, a-t-il ajouté.

2

Dans sa dernière évaluation mondiale, le **Groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)** souligne combien le taux mondial actuel d'extinction des espèces est non seulement endémique mais s'accélère à un rythme tel qu'il est « *des dizaines à des centaines de fois plus élevé* » qu'avant l'époque industrielle.

« *En surexploitant la faune, les habitats et les écosystèmes, l'humanité met en danger à la fois elle-même et la survie d'innombrables espèces de plantes et d'animaux sauvages* », a déclaré le secrétaire général de l'ONU.

En cette Journée mondiale de la vie sauvage, M. Guterres a exhorté chacun à « *se rappeler notre devoir de préserver et d'utiliser durablement la grande variété de la vie sur la planète* ».

Nous devons nous astreindre à une relation plus attentionnée, réfléchie et durable avec la nature. Seul un monde de biodiversité florissante fournira les bases dont nous avons besoin pour atteindre les objectifs de développement **durable** d'un monde de dignité et d'opportunités pour tous, sur une planète saine.

Source: news.un.org et la Rédaction



Dans la vie sauvage réside notre survie collective.

Le loup, voir article en page 8.

L'autosuffisance alimentaire

La question n'est pas simple du tout: il y a des impératifs inchangeables. Nous sommes tant de millions d'habitants en Suisse et nous avons tant de kilomètres carrés de zone agricole. Maintenant qu'est-ce qu'on en fait? Des zones d'achats pour désœuvrés compulsifs sur de belles terres agricoles? Exemple aux sorties d'autoroutes, c'est pratique, non? Sur de belles terres arables bien plates. Pour vendre quoi? Des tas de choses inutiles, venant pour la plupart de l'étranger, chargées en CO₂.

Ou bien, nous sortons de la rage consumériste pour envisager l'autosuffisance, le plan Wahlen, si vous vous en souvenez. Pas fou celui-là par exemple. On risque d'y arriver par la force des événements.

Apprendre une certaine décroissance sans plonger dans l'extrémisme? On peut dire vivre dans une simplicité volontaire, c'est moins affolant. Ne serait-ce que

par respect pour nos descendant.e-s. Ce qui veut dire acheter local, arrêter d'acheter de la viande, des légumes et des fruits étrangers. Cela rendra service aux producteurs dont les multinationales de l'agroalimentaire ont spolié et pollué les terres vivrières.

La Suisse ne nourrit actuellement que 50% de sa population. En arrêtant les constructions inutiles, en mangeant plus de céréales et de légumineuses on nourrirait plus de gens. On peut aussi penser à augmenter les potagers privés. Avec tous ces pourcents glanés çà et là, en privilégiant le local et de saison on pourrait gentiment glisser vers une certaine autosuffisance. Actuellement le budget ménage de l'alimentation est de 8%, avant il était de 30%.

À ce tarif, on peut même se payer du bio ! Et payer correctement nos agriculteurs.

Isabelle Marquart, Cronay

Pour une 13^e rente AVS

Il est regrettable que le Conseil fédéral ait mis en même temps au vote deux initiatives totalement opposées, ce qui risque de provoquer confusion et erreurs.

Le calcul de l'indice suisse des prix à la consommation, qui détermine le taux de l'inflation, prétérite les personnes qui ont des ressources modestes. En effet, les biens de première nécessité (alimentation, logement, énergies et primes-maladie notamment) augmentent fortement alors que les produits de luxe ont tendance à devenir meilleur marché.

Pour réduire le fossé qui se creuse entre riches et pauvres, l'Union syndicale, soutenue par différentes organisations et associations de retraités, a lancé une initiative qui demande le versement d'une 13^e rente AVS. C'est cette initiative qui sera soumise au peuple le 3 mars prochain.

Il est important que les électeurs s'expriment car il y va de la solidarité en Suisse. En effet, selon le Centre social protestant et Caritas, il y a dans notre pays 800.000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Cette situation est intolérable dans un des pays les plus prospères du monde.

Il est indispensable de voter **OUI** et d'exprimer sa volonté d'améliorer le sort des plus démunis, des femmes notamment. On pourra ainsi permettre de respecter un peu mieux l'article 112 de la Constitution fédérale qui précise que les rentes de l'AVS doivent couvrir les besoins vitaux.

Les adversaires de l'initiative diront qu'il n'y a pas d'argent pour payer cette 13^e rente, qui coûtera à peu près deux milliards de francs. C'est faux car les comptes de l'AVS, contrairement à ceux du deuxième pilier, sont bénéficiaires. Par ailleurs, ce sont les mêmes qui étaient prêts à accorder 259 milliards pour sauver le Crédit suisse.

Les partis de droite affirmeront aussi que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires seront perdantes. C'est également un mensonge car le texte de l'initiative précise clairement: «*La loi garantit que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations*».

Une démocratie robuste et fonctionnelle a besoin d'un électorat sain, éduqué et participatif, ainsi que d'un leadership éduqué et respectueux de la morale.

Tout le monde a un rôle à jouer dans l'application de la démocratie. Et il n'y aura jamais de véritable démocratie tant que chaque adulte responsable et respectueux des lois négligera de faire entendre sa voix.

*Chinua Achebe
romancier, poète et
critique nigérian*

Enfin, certains esprits tordus prétendent que les riches n'ont pas besoin de cette 13^e rente. Mais, comme le soulignait le conseiller fédéral Tschudi, les riches peuvent se passer de l'AVS mais l'AVS a besoin des riches. Une suggestion pour ceux qui auraient un problème de conscience: il n'est pas interdit de consacrer le montant de cette rente à une bonne œuvre!

Le même jour, les citoyens devront également se prononcer sur une initiative intitulée «*Pour une assurance vieillesse sûre et pérenne*». Sous un titre accrocheur, cette initiative constitue une grave menace contre l'AVS. Elle émane des jeunes libéraux-radicaux mais est soutenue en sous-main par les banques, les assurances et une partie du patronat. Elle vise

dans un premier temps à augmenter l'âge de la retraite à 66 ans pour tout le monde et ensuite à le lier à l'espérance de vie. Comme le souligne Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale, il s'agit d'affaiblir l'AVS pour vendre à la place des plans de prévoyance privés coûteux et lucratifs. Il faut donc refuser cette initiative qui est une atteinte contre l'AVS, ce pilier solide et indispensable de notre prévoyance professionnelle.

*Rémy Cosandey
Président du bulletin de l'AVIVO*

Mieux comprendre les réticences de la Droite

Pour comprendre le refus acharné d'une partie de la droite de ce pays d'améliorer l'AVS, il suffit de s'intéresser à son histoire et à celle du deuxième pilier. Contrairement aux idées reçues, les responsables fédéraux de ces institutions ont presque toujours été des magistrats ou des haut-fonctionnaires au service des assureurs-vie en particulier. Le Conseiller fédéral radical en charge du dossier lors de la création de l'AVS, Walther Stampfli, et le chef de service qui a rédigé le texte, Peter Binswanger, parti quelques années plus tard diriger la Winterthur-assurance, n'avaient qu'une idée : maintenir une AVS la plus modeste possible pour que leurs amis puissent, grâce au développement du 2^e pilier, gagner un maximum d'argent.

Lorsque, au début du 21^e siècle, les autorités fédérales se sont penchées sur l'évolution de la prévoyance professionnelle devenue obligatoire seulement en 1985, soit 13 ans après la décision du peuple, ils se sont aperçus que les gestionnaires de ces caisses de retraite avaient « raflé » 21 milliards qui n'ont jamais été retrouvés. Le président de l'USS d'alors, appuyé aussi par une conseillère nationale radicale d'Argovie et leurs collègues, ont décidé de mettre de l'ordre et convenu que 10% des bénéficiaires seraient garantis aux gestionnaires, les 90% restant allant dans les comptes des assurés. Elles ont inventé la « *Legal cote* ».

Mais qu'a décidé le Conseil fédéral dans son ordonnance d'exécution ? Il a admis que ce 10% serait prélevés de toutes les contributions des assurés et de leurs entreprises et de la rentabilité des capitaux de réserves des caisses (chiffre d'affaires). Cela a permis à ces gestionnaires du 2^e pilier de rafler à nouveau 9 milliards et 510 millions aux assurés dont ils gèrent les caisses, entre 2005 et 2021. Ils ont des moyens. Ne vous étonnez donc pas si tous vos journaux, jusqu'au 3 mars, vont vous abreuver d'arguments pour combattre le développement de l'AVS, mais au contraire pousser ce droit à 67 ans.

Le livre de Boschetti explique pourquoi, en 1972, la gauche a largement soutenu ce système des 3 piliers. Les syndicats s'étaient constitués, au 19^e siècle, autour de caisses mutuelles de retraite et ils y étaient attachés. J'ai, pour ma part au congrès du PSS en 1972, défendu l'initiative du POP qui réclamait un renforcement de l'AVS. L'USS avait tenu son congrès une semaine plus tôt à Montreux et ses représentants ont facilement convaincu le PSS de voter non à ce développement. Heureusement, cela a changé en 2024. L'USS vous propose une treizième rente AVS.

Quelques chiffres tirés du livre de Pietro Boschetti : « *L'affaire du siècle, le 2^e pilier et les assureurs* »

- Entre 1985 et 2001 les assureurs ont empoché des primes des assurés du deuxième pilier un montant d'environ 21 milliards, qui n'ont jamais été retrouvés.

- Entre 2005 et 2021, grâce à une entourloupe du Conseil fédéral qui a fixé la « *Légal cote* » sur le chiffre d'affaires et pas sur le bénéfice, les mêmes se sont encore mis dans la poche 9,51 milliards, obligés par la loi de s'assurer aux premier et deuxième piliers.

- Le Conseil fédéral dans son message sur l'initiative populaire pour une véritable retraite populaire du 10 novembre 1971 affirme : « ... plus l'assurance fédérale AVS sera développée, plus le champ d'activité OFFERT à la prévoyance professionnelle sera restreint. » C'est précisément contre cette AVS qu'il se bat.

- Pour contrer l'initiative pour une véritable retraite populaire votée le 3 décembre 1972, depuis des dizaines d'années, les banques et les assurances ont investi plus de 3 millions dans la préparation de cette échéance, dans l'enfumage de l'opinion publique. Qu'est-ce que 3 millions à côté des milliards encaissés.

- Une note de travail du 3.12.72 de l'Association professionnelle des assurances fixe le cadre : 1) Ne rien céder à la gauche, 2) Pas de gros appareil d'État de surveillance, 3) Le contrôle doit se faire par les partenaires sociaux, 4) Le contrôle étatique doit être réduit au minimum absolu.

- Les rentes du 2^e pilier reculent depuis une bonne vingtaine d'années. Le montant médian des nouvelles rentes se situent à un modeste 1'701.– par mois qui faut comparer à 1'782.– pour l'AVS.

- Dans l'AVS, 100 francs de cotisation financent 99.– de rente contre 76.– seulement dans la prévoyance professionnelle.

- Il y a 1300 caisses qui gèrent la prévoyance professionnelle en Suisse dont seulement 300 qui pratiquent encore la primauté des prestations, soit le dispositif le plus favorable pour les assurés.

- Le taux de conversion est encore fixé à 6,8% mais une très forte pression est faite par les caisses pour passer à 6%.

- Le Conseil fédéral fixe le taux d'intérêt obligatoire que les caisses doivent créditer aux avoir de vieillesse des assurés. Il est passé de 4% en 1985 à 1% aujourd'hui.

- La constitution vise à ce que l'AVS assure les besoins vitaux des retraités et il est convenu de viser le 60% des derniers salaires. La droite se contente de viser ce but en ajoutant les prestations des 2 piliers. Et les calculs établis sur les salaires et les rentes de 2020 montrent que l'on atteint à peine 51%.

- De plus, ce 60% est discutable. Un rapport officiel de 1995 fait remarquer qu'il faut viser 80% au moins pour les salaires modestes jusqu'à 70'000.– francs.

Lisez ce livre édité par les éditions Livreo-Alphil et vous comprendrez mieux comment fonctionne notre démocratie suisse toute au service des puissances de l'argent. Il s'agit ici de la prévoyance professionnelle mais nous savons que cela se passe également pour l'assurance maladie, elle aussi obligatoire et confiée à des sociétés financières.

Pierre Aguet
Vevey

LPP, une des affaires du siècle pour le capitalisme suisse

La doctrine des 3 piliers pour couvrir la sécurité sociale en Suisse a été définie, développée et déployée essentiellement par les compagnies d'assurance-vie (AV), comme un processus financier lié au développement historique et politique du capitalisme suisse sur 50 ans. Les principes sont simples:

- libéralisme économique total
- responsabilité individuelle
- absence de l'État dans le financement et le contrôle.

Comme pour d'autres assurances sociales, c'est une approche totalement subordonnée aux principes du libéralisme économique: primauté au capital privé, rôle minimaliste de l'État.

La première AVS

La vieillesse a longtemps été synonyme de pauvreté et de misère pour la majorité du prolétariat.

En Suisse, une des revendications de la grève générale de 1918 était la création d'une assurance vieillesse. En 1925, lors d'une votation populaire, ce principe est introduit dans la Constitution. L'élaboration de la loi prendra 22 ans et sera adoptée en juillet 1947. Les premières rentes AVS sont très basses, environ 15% des salaires moyens. Beaucoup de retraités dépendent encore de l'aide sociale.

Développement de la prévoyance privée durant la 1^{ère} moitié du XX^e siècle

En l'absence de l'AVS, des caisses de prévoyance autonomes vont se développer dans le secteur public et dans les grandes entreprises privées. Au moment de la votation de 1972, 35% des salariés sont couverts par une caisse de pension. Dans le secteur public, ce type de prévoyance est très répandu, avec un taux de couverture de plus de 80%. Le retard dans la création d'une assurance vieillesse généralisée et les intérêts financiers des compagnies d'assurance expliquent cet essor. Cette situation pesera lourdement lors de la votation de 1972.

Les 3 piliers

Les compagnies d'AV vont former une alliance avec les associations du patronat et des banques pour défendre un nouveau modèle, celui des 3 piliers: AVS, prévoyance professionnelle, épargne privée. Ce projet sera avalisé par le Conseil fédéral lors de la 6^e révision de l'AVS en 1963. Peu de temps après, le PSS s'y ralliera aussi.

La votation de 1972

La question de l'assurance-vieillesse devient une question politique majeure à la fin des années 60. Trois initiatives populaires vont constituer le cadre politique :

- Celle du POP-PST (déposée le 2.12.1969), demandant une extension de l'AVS pour garantir une rente de 60% du dernier salaire et l'abandon des caisses privées, donc la fin du marché pour les AV.
- Celle du PSS (déposée le 18.3.1970) demandant une amélioration substantielle de l'AVS et une garantie de rente (primauté des prestations) pour la prévoyance professionnelle.

- Une initiative lancée par des milieux patronaux (13.4.1970), défendant un système de 3 piliers.

Le Conseil fédéral, par son ministre de l'intérieur le socialiste Hans-Peter Tschudi, va opposer un contre-projet à l'initiative du POP-PST, la plus menaçante. Les promesses vont loin. Il s'agit d'offrir au moins 60% du dernier salaire par la composante AVS et prévoyance professionnelle. Cette dernière resterait prédominante et représenterait 40% du revenu assuré, l'AVS assurant seulement le 20%.

Cette répartition a deux conséquences. Elle signifie la fin des améliorations substantielles de l'AVS et elle justifie l'existence du 2^e pilier, qui en sort renforcé et présenté comme l'élément essentiel de l'assurance vieillesse. C'est l'aboutissement de la stratégie patronale: bloquer l'AVS et renforcer la capitalisation. Le PSS soutiendra ce projet.

La votation a lieu le 3.12.1972. Juste avant le vote, les promesses sont alignées. Outre une rente de 60% du dernier salaire brut, l'indexation des rentes est promis. La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) doit entrer en vigueur début 1975.

Avec un taux de participation de 53%, le projet du CF est plébiscité par 75% du corps électoral, la proposition du PST-POP ne récolte que 20% des voix.

Introduction de la LPP en 1986

Quatre jours après le vote historique a lieu à Zurich la 190^e assemblée générale de l'association des assurances. Le contenu et les conclusions sont présentées dans le documentaire de la RTS «Das protokoll». En résumé, les assureurs ont gagné deux batailles, mais pas encore la guerre (la mise en application de la LPP). La réunion fixe surtout une nouvelle stratégie pour l'application du système des 3 piliers:

- aucune concession à la gauche, plus de compromis,
- pas de surveillance de l'État,
- une entente pour se partager le pactole et éviter une concurrence fratricide.

Un premier projet de LPP est présenté publiquement en 1975. Il sera profondément modifié sous l'influence patronale. Plus question d'assurer 60%, plus de compensation du renchérissement, généralisation de la primauté des cotisations, refus du libre passage intégral, manque de transparence. Cette LPP devient une loi-cadre minimaliste, donnant une très grande liberté aux caisses.

Adoptée le 27 juin 1982, la LPP bien que très critiquée par le PSS (dont le groupe parlementaire la vote à l'unanimité, moins 3 abstentions) ne fera pas l'objet d'un référendum et entrera en vigueur début 1985. Les capitalistes ont gagné la guerre. Car c'est une loi entièrement taillée à la mesure de leurs intérêts.

José Sanchez

Pour en savoir plus "L'affaire du siècle, le 2^e pilier et les assureurs", Pietro Boschetti, Éditions Livreo-Alphil.

Qui dit paix dit justice

Dans ce climat qu'on ressent en déliquescence, entre multiples fronts de guerre effrayants, crises économiques et climatiques, la peur engendre la sidération, le repli sur soi et laisse le terrain à toutes les techniques de survie, des plus nobles aux plus sauvages. Il ne fait pas de doute que l'ambiance est anxiogène, écrasée sous les incohérences, les contradictions et le sentiment d'être dans une nasse, sans moyens de sortir du piège.

Une mondialisation qui se voulait un nouvel espace d'échanges, de réflexions et de solutions partagées, dans la vision d'un « village global », s'est transformée en une course à l'exploitation de la force humaine des plus pauvres pour extorquer leurs richesses et leurs énergies à bon compte, désindustrialiser les pays les plus développés et transférer le travail pénible et polluant hors de chez soi.

Ces nouveaux emplois en Chine et dans d'autres pays dits en développement ont, certes, permis de sortir un bon nombre de personnes de la misère, mais maintenu des conditions de travail insuffisantes pour vivre dignement. La concentration des moyens financiers et des décisions stratégiques entre les mains de quelques grandes entités favorisent la mainmise sur les gouvernances et écrasent les peuples.

6

Pendant ce temps, les classes moyennes et inférieures se voient de plus en plus pressurisées, les élites gouvernementales perdent leur crédibilité et les tentatives d'explications et de compréhensions partent dans tous les sens. Chacun se raccroche aux branches en tentant de choisir parmi de multiples têtes de file auto-proclamées, ou portées en coulisses, et se trouve à suivre des courants embarqués dans des surenchères délirantes.

Le vrai se mixe au faux, infernal à trier, embarqué dans des détournements de démonstration pernicieux, pour amener le peuple à préférer des « régimes forts », c'est-à-dire dictatoriaux pour redresser la barre: grossière déviance, mais si facile, si logique... Attendre de personnes épuisées, stressées, angoissées de trouver l'énergie de s'informer à des sources honnêtes, étayées, raisonnables, prendre le temps de réfléchir, recouper, sans tomber dans les nombreuses manipulations glissées dans les interstices, sans se laisser aspirer dans une pente dangereuse est beaucoup demander.

La démocratie est largement attaquée par des puissances dictatoriales, des groupes prônant un nationalisme étroit, des partisans et profiteurs du chaos, par des arguments-miroir de ses qualités: trop lente, typiquement occidentale, trop fréquemment hypocrite. En poussant les réflexions du citoyen pressé vers les extrêmes, le cheminement le plus aisé sera alors de suivre n'importe quel chef de file, plus charismatique que les autres, partant de l'idée qu'il fera certainement l'affaire, pourvu qu'il résolve mes problèmes personnels...

Si le WEF a avancé la confiance comme thème central, ce n'est pas purement rhétorique: celle-ci fait en effet de plus en plus défaut, mais pour la rétablir, un rééquilibrage des forces et un sentiment de justice est primordial. On entend bien quelques éléments correctifs se glisser dans la boucle médiatique: des milliardaires suggèrent d'être taxés à 2%, des prélèvements fiscaux égaux sur toutes les grandes entreprises, c'est intéressant, mais ce sera aussi nécessaire d'octroyer des moyens massifs pour rendre la justice locale et internationale plus efficace, des règles économiques plus respectueuses pour ceux qui créent et entretiennent réellement la richesse du monde.

Aujourd'hui, les organisations internationales devraient sortir des rapports de force entre blocs, de ce dramatique esprit de compétition et être débarrassées de ce fichu droit de veto. Ce prometteur village global demande à ce que tous les quartiers aient voix au chapitre et soient intégrés dans les mêmes règles du jeu pour tous, avec la souplesse nécessaire pour s'adapter aux conditions particulières des régions.

Les peuples ont besoin, plus que jamais, d'un projet général de société, basé sur des règles de justice et d'équité, afin de redonner de l'espoir, l'envie de tirer ensemble à la même corde. Ces besoins sont pressants, les colères grondent et pour construire la paix, c'est la justice qui doit être cultivée.

Edith Samba

32 milliards pour l'armée !

Oui, vous avez bien lu. Il y a peu on nous annonçait ce chiffre mirobolant. Et même si on me prouvait par A plus B que nos vieux Léopards ne peuvent plus «yu» et qu'il faut les moderniser, il me reste un goût amer, voire un dégoût violent. N'oublions pas que notre armée est une armée de pays neutre, donc exclusivement défensive, c'est-à-dire bien moins onéreuse à maintenir.

Le choquant dans cette affaire est qu'il y a chez nous des personnes qui sont dans le besoin alors qu'elles ont travaillé à notre prospérité toute leur vie. Regardez à la caisse d'un supermarché le contenu des caddies et les doigts fatigués qui cherchent des petites pièces pour payer, et ces gens paient sûrement leurs impôts à l'heure. Alors, 32 milliards pour donner entre autres à bouffer aux bruyants F-35, et ils ne sont pas dix mais trente-six! Sans compter les Tiger, les Hornet PC-9 et 11, les hélicos Cougar et Puma. Quel parc zoologique!

N'en jetez plus, la cour est pleine, c'est indécent. Il y a de quoi avoir honte. On doit nourrir les tanks ou les gens, finalement? Mais ironisons: ces merveilleux avions seront magnifiques à admirer en escadrille au prochain meeting aérien. Ça coûtera un saladier en fuel et ça émettra plein de CO₂ ...

Isabelle Marquart, Cronay

Moyen-Orient: ne parlez plus de morale!

Nous connaissons tous: «*Tu ne tueras point*»! Grand philosophe allemand, Kant avait fait de cet impératif moral un absolu, dénonçant toute tentative de le soumettre à des conditions. Malheureusement, l'actuelle guerre au Moyen-Orient ne va pas dans son sens.

D'un côté, des intellectuels et politiciens atténuent leur condamnation des crimes du Hamas par différents motifs historiques: ce mouvement de résistance rattacherait son action à la lutte légitime des Palestiniens pour leurs droits. Et son terrorisme ne ferait que répondre à celui dont Israël s'est rendu coupable envers eux dans le passé et jusqu'à aujourd'hui.

Comme si un crime pouvait excuser l'autre! En entrant dans ce raisonnement, nous ne faisons qu'alimenter une spirale de vengeance sans fin. Or, la violence gratuite sur des civils désarmés est à dénoncer comme telle, sans aucune condition! De plus, paradoxe extrême, elle a surtout frappé des familles israéliennes plutôt acquises à la paix avec leurs voisins gazaouis.

Quant aux divers gouvernements du Moyen-Orient qui s'émeuvent du malheur de Gaza, eux-mêmes n'ont pas beaucoup protesté contre celui des Yéménites ou des Soudanais! Et le respect absolu de la vie humaine est souvent loin de dicter leur politique intérieure. Erdogan pleure sur le sort des Palestiniens, lequel ne s'avère en réalité guère plus enviable que celui qu'il réserve lui-même souvent aux Kurdes!

D'un autre côté, au nom du droit inconditionnel des Israéliens à se défendre, de beaux esprits tendent à justifier moralement les bombardements indiscriminés sur Gaza. La gamme des justifications varie: le président Herzog voit dans tous les Palestiniens des complices indirects du terrorisme, ses militaires accusent le Hamas de se servir des populations comme boucliers humains. Certains parangons de vertu usent même de casuistique, affirmant qu'en bombardant Gaza, Tsahal ne chercherait pas à délibérément tuer des civils, contrairement au Hamas.

Là encore, attention aux risques d'errements! C'est au nom d'une complicité supposée avec l'ennemi que les Allemands martyrisaient tout un village quand un des leurs y était assassiné ou que les Américains ont vitrifié des milliers d'habitants d'Hiroshima et de Nagasaki. Et chacun sait que beaucoup de guerres modernes se déroulent dans des milieux urbains où civils et combattants souvent se mélangent et qu'à moins de vouloir tout raser, les militaires doivent y agir en s'adaptant aux principes du droit humanitaire. Enfin, prétendre qu'en affamant et bombardant massivement une ville aussi peuplée que Gaza, les autorités d'Israël n'auraient pas conscience de cibler aussi des innocents, c'est là les dédouaner un peu vite!

La loi du talion peut certes se comprendre comme un progrès de la morale par rapport à un état antérieur de barbarie aveugle, mais qu'elle se trouve ainsi démultipliée, voilà qui en fait témoin d'une évidente régression.

Plus grave encore, toutes ces entorses à l'impératif moral vont finir par le discréditer partout dans le monde! Allez expliquer qu'il faut s'empresse de condamner la Russie quand elle tue indistinctement des civils en Ukraine et à l'inverse ménager l'État israélien quand il agit de même à Gaza! Etonnez-vous aussi que le Sud dit global ne comprenne pas que Poutine soit poursuivi pour crime de guerre quand il déporte des enfants ukrainiens et que Netanyahu ne le soit pas quand il force tous les habitants du nord de Gaza à s'exiler en pleins combats?

Faute de croire au respect élémentaire de la vie humaine et de cesser immédiatement le feu, que tous les protagonistes de cette guerre monstrueuse aient au moins la décence de ne pas lui chercher de justifications, de notamment dénoncer le premier ministre israélien quand il prétend qu'elle relèverait d'une moralité sans précédent!

Nicolas Rousseau
Boudry

La vertu s'apprend plus par l'exemple que par les discours ou les livres. La meilleure pédagogie, c'est l'action!

Il faut parler de ceux qui font le bien: les héros ou simplement les gens bien sont à la fois un modèle et un encouragement.

Nous en avons besoin!

André
Comte-Sponville

Pourquoi la morale et la politique ne peuvent-elles pas vivre ensemble?

Est-ce donc que la morale est nécessairement impolitique?

Et la politique, nécessairement immorale?

Auguste Guyard
Quintessences (1847)

Le loup, ange ou démon ?

La présence du loup en Suisse déchaîne les passions. Le clivage déjà abyssal entre les pro et les anti-loups s'est encore creusé depuis la décision du Conseil fédéral d'éliminer 70% des meutes identifiées dans le pays.

Le loup: ange ou démon ? Il convient de préciser avant toute chose que le retour de *canis lupus* en Suisse n'est pas le fait d'une réintroduction. Cette espèce, exterminée par le fusil et le poison il y a environ un siècle, est revenue naturellement il y a 28 ans depuis le massif des Abruzzes en Italie. Ce super prédateur n'aurait pas pu s'établir si les conditions écologiques nécessaires à sa survie n'étaient pas réunies. Il bénéficie d'un couvert forestier suffisamment dense pour se réfugier, mais surtout d'une nourriture en abondance. Le cerf, sa proie de prédilection, rassemble plus de 40.000 individus. Il y a quelques semaines encore, avant l'ouverture de la chasse aux loups, la Suisse abritait environ 300 spécimens appartenant à 31 meutes.

Le retour du loup ennoblit non seulement la biodiversité, mais il est le garant de son dynamisme et de sa pérennité. Ce prédateur est en quelque sorte le médecin de la forêt. Il élimine en priorité les cerfs faibles, âgés et malades. Le loup assure ainsi un rôle de régulation qui garantit le maintien dans un bon état sanitaire des populations de cerfs. Le lynx, autre grand prédateur, offre le même service en contrôlant les hardes de chamois.

Le grand canidé est source de fantasmes profondément enracinés dans la mémoire collective. La Bête du Gévaudan et le Petit Chaperon Rouge ont lourdement et durablement altéré le jugement de l'homme sur la véritable personnalité du loup. Les croyances, irrationnelles par définition, ont pris le pas sur la science et le raisonnement. C'est lui faire un bien mauvais procès de le présenter et de le représenter comme un mangeur d'hommes. L'homme n'est pas au menu de ce prédateur.

Les attaques avérées sur les humains sont anecdotiques. Dans la majorité des cas, elles sont le fait de loups enragés. Il convient de préciser ici que l'Europe est exempte de rage depuis 30 ans. Il arrive que le loup s'observe à proximité des habitations. Il ne faut y voir là aucune intention prédatrice.

Les anti-loups, au premier rang desquels les éleveurs, reprochent surtout au grand prédateur son appétence pour les animaux de rente. C'est une réalité, mais les prédatons sur ovins et bovins relèvent de l'exception. Elles concernent tout au plus deux pour cent du cheptel présent sur les zones habitées par *canis lupus*.

Les études montrent que les attaques ont lieu dans

plus de 95% des cas sur du bétail ne bénéficiant d'aucune mesure de protection. Les dispositifs techniques permettant de tenir le prédateur à distance des troupeaux existent et ont fait leurs preuves. Il s'agit notamment du recours aux chiens de protection (patous, bergers d'Anatolie ...) d'enclos spécifiques, mais surtout d'une présence humaine. La surveillance des troupeaux est la meilleure assurance vie contre les attaques de loups. En Suisse, l'association OPPAL (organisation pour la protection des alpages), met gratuitement à la disposition des éleveurs intéressés des bénévoles assurant la garde de leur bétail durant toute la période d'estivage. Et ça marche! Aucune attaque de loup n'était à déplorer en 2023 dans les alpages du Marchairuz (Jura vaudois) qui ont bénéficié de cette mesure. Preuve en est que la cohabitation est possible, mais encore faut-il la vouloir et s'en donner les moyens.

Il est regrettable que les éleveurs les plus radicaux appuyés par l'UDC et une grande partie du PLR refusent cette coexistence et prônent l'éradication pure et simple du loup en dépit de son statut d'espèce strictement protégée par la Convention de Berne. Le Conseil fédéral a malheureusement emboîté le pas à ces extrémistes en promulguant une ordonnance visant à éliminer 70% des meutes helvétiques. Cette campagne de destruction bat son plein même si les recours de certaines ONG de protection de la nature ont permis de suspendre provisoirement l'abattage de certaines familles de loups en Valais et dans les Grisons.

Cette décision d'abattage de masse du loup ne repose sur aucun fondement scientifique. Elle est strictement politique. Censée réduire les attaques de *canis lupus* sur le bétail, elle ne fera que les accroître. Ce qui fait la force d'une meute, c'est son collectif, qui lui permet de prédater de grands cerfs ou de puissants sangliers. La chasse aux loups produira un éclatement et une dispersion des meutes. Or un loup solitaire est dans l'incapacité physique de tuer un animal sauvage de grande taille. Il se rabattra par conséquent sur un veau ou un mouton.

La Suisse, déjà lanterne rouge en Europe pour la sauvegarde de la biodiversité, est le premier pays à engager une lutte à mort contre le loup. Ce crime doit cesser et ne pas rester impuni. Il est grand temps que notre pays choisisse la voie de la coexistence avec le loup en s'inspirant notamment du modèle italien en pratique dans le massif des Abruzzes.

Alain Prêtre

Journaliste et photographe animalier

De très belles galeries de photos, à voir sur son site web: www.alainpretre.ch – la Réd.

Coup de patte

Fric, Foot, Flotte et inversément !

Augmenter les prix tout en diminuant les prestations offertes en contrepartie est déjà une sorte d'aberration commerciale. Et pourtant, les établissements thermaux d'Yverdon-les-Bains n'ont pas hésité à augmenter les prix des entrées alors même que – depuis plusieurs années – l'offre a constamment diminué, tant en qualité qu'en quantité. Accès restreints aux vestiaires, aux douches et autres commodités. Purifications de l'eau des piscines plus espacées. J'en passe. Il ne saurait y avoir de petites économies, n'est-ce pas ?

La direction a expliqué qu'il s'agissait d'un « alignement » sur les prix pratiqués ailleurs en Suisse romande et ce n'est pas parce qu'Yverdon s'honore d'avoir abrité Pestalozzi qu'il faut modérer les lucratives et modernes pratiques commerciales. D'ailleurs le prix de l'entrée individuelle n'a pas scandaleusement augmenté. Enfin, façon de parler si j'ose dire, on a quand-même sauté de 18 à 25 francs entre 2018 et 2024. Soyons justes, étudiants et AVS ont droit à un rabais significatif de... 2 francs. Bref, l'inflation rend l'eau qui sort naturellement de terre depuis que les Romains ont découvert ces sources d'eau chaude, plus onéreuse chaque année. Ça coule de source en somme.

Plus choquantes encore, sont les augmentations des « abonnements », certains ont carrément doublé, passant d'environ 650 à plus de 1'200 francs. Un délire *phynancier* ubuesque. Ça aurait dû susciter quelques réactions des autorités, qui, si elles ne sont plus les propriétaires, devraient rester attentives à la réputation de la cité du Nord vaudois. Eh bien non, à part quelques lettres individuelles indignées adressées à la direction par de vieux habitués fidèles; rien, pas un mot, pas de réponses de la Municipalité, sauf un article détaillé paru sous la plume courageuse de Madame Isabella Heim dans Bon à Savoir. Circulez, il n'y a rien à voir, on augmente en sourdine..

Mais... surprise, surprise, lorsque l'on voit les footballeurs de l'équipe locale récemment montée en division A, arborer le logo d'une entreprise appartenant aux propriétaires des Bains d'Yverdon. Ce logo, soit dit en passant, fait référence à une attraction sise à Lausanne, qui comme chacun sait, n'est que la banlieue d'Yverdon. Diablement habile ! Qui oserait, de nos jours critiquer un sponsor qui soutient l'équipe de foot du coin ? Ni le peuple ni même les autorités. Le roi des sports inondé – c'est le cas de le dire – de pognon, entre autres, celui des retraités AVS, qui ont droit à un magistral rabais de 30 francs sur un abonnement annuel à 1260 francs. Quand le sponsor, l'argent rentre ! Même s'il sort de la poche de gens de modeste condition, rien n'est trop beau pour le foot !

Marc Gabriel

Coup de griffe

Destins communs

Quelle différence y a-t-il entre un pneu et un pot de yogourt ? L'un nous fait voir du paysage, l'autre nous fait découvrir de nouvelles saveurs. Et c'est ainsi que le goût s'allie aux voyages. Ils sont complémentaires, et même en fin de vie, ils contribuent au développement de nos industries. Manger des yogourts est un acte militant, politique. Bon pour qui ? Minute papillon, je ne vais pas encore déflorer le thème de ce coup de griffe.

Après s'être régalé en dégustant un yogourt à la fraise, à la vanille ou au chocolat, qu'advient-il de ce petit pot ? Tout d'abord, on décolle la partie cartonnée qui ceint son ventre rond de polystyrène. Puis, on lui fait prendre une douche, à l'eau potable, c'est un scandale, afin d'enlever les résidus de matières collées à la paroi. Le voilà enfin tout propre pour aller tout droit dans ma poubelle ou dans un conteneur réservé à cet effet dans les déchetteries. A présent, il est plus que présentable, il est beau comme un sou neuf lors de son arrivée au centre d'incinération de Tridel, ou autres. On pourrait croire qu'il va être réutilisé... mais non ! Ce petit pot de yogourt sera trié encore et encore. Ce n'est que vers 2030 que l'on cessera de l'expédier ailleurs, en France, ou dans d'autres pays européens afin de subir un super tri avant sa destination finale.

Mais... qu'a-t-il de particulier ce petit pot en polystyrène ? Lui ? Rien, ou pas grand-chose, sinon qu'il dégage dans l'atmosphère des gaz toxiques nécessitant l'installation de filtres particuliers afin d'éviter d'empoisonner les riverains par des particules nocives, cancérogènes et donc de mettre en danger la santé des gens. D'ailleurs, ce petit pot de tous les délices que nous consommons avec gourmandise après les repas et même entre-deux a été rebaptisé. Dorénavant, on le surnomme CSR.

Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce mystérieux sigle CSR ? Ne cherchez pas, moi aussi j'ai donné ma langue au chat ! A vrai dire, c'est ainsi que l'on nomme tous les plastiques composites en polystyrène qui emballent différentes marchandises alimentaires, toutes les barquettes et autres flacons, bref... tout ce qui n'est pas du PET. Quand je pense que nous trions de façon consciencieuse, en bons citoyens, par égards et respect pour notre chère planète, et ceux-ci, dans une première phase sont retirés de nos sacs-poubelle surtaxés, sont retriés, puis expédiés pour servir de Combustible Solide de Récupération.

Et... quels genres de fours sont alimentés par ce fameux combustible ? Je vous le donne en mille ! Des cimenteries... encore elles !

Emilie Salamin-Amar

Plaidoyer pour le mensonge – On peut rêver

*Le 4^e témoignage de cette rubrique nous a été envoyé par un de nos abonnés, **Pjotr Haggjenjos** qui s'est engagé pour l'instauration d'un véritable Service civil en Suisse. Alors que ce dernier est maintenant une composante de l'obligation de servir (limitée aux hommes), on aurait tendance à oublier à quel point la reconnaissance de l'objection de conscience a été une longue lutte dans notre pays. Pjotr s'est engagé longtemps pour les objecteurs, d'abord dans le cadre de la Permanence des Objecteurs à Berne, puis à conseiller des jeunes qui choisissaient ce chemin. Dans la deuxième partie du récit il donne un exemple concret de l'ardeur de ce combat avec une réflexion sur le mensonge qui parfois s'avère nécessaire pour réaliser un rêve.*

*Ce récit a été lu dans le cadre d'une lecture publique des **Plumes Nomades** au bar-café **Le Vostok** à La Chaux-de-Fonds, au mois de juin 2023.*

En changeant juste une lettre, **mensonge** devient **mon** songe. Je tiens à le dire haut et fort: ce n'est pas qu'une question de prononciation et il y a le mot **songe** dans ce terme souvent associé au mal. *Songe* comme *rêve* est quelque chose de beau, d'indispensable pour vivre dans ce monde fou, stressant, souvent angoissant. Nos songes nous aident à supporter ce bas-monde, dans lequel nous vivons ou survivons. Nos songes et nos rêves nous donnent un espace de liberté, de choix, de fantaisie, un bol d'air frais qui nous permet de créer notre monde, seuls ou avec d'autres rêveurs.

Revenons au sens primitif du mot « mensonge ». Ce mot est un dérivé du mot « mentir »: ne pas dire la vérité, tromper l'autre ou pire: abuser de sa confiance. Je peux comprendre que le mensonge n'a pas une bonne réputation. Pourtant, quand je mens – cela m'arrive probablement plus souvent que j'en suis conscient – mon intention n'est pas de vouloir nuire ou de faire mal à l'autre. Mon désir c'est de le protéger, de ne pas le confronter à une vérité crue qu'il ne peut peut-être pas entendre ou supporter. Et honnêtement, c'est aussi pour me rassurer moi-même, pour me protéger. Mon vis-à-vis pourrait se fâcher, être déçu. Je pourrais tomber en disgrâce et risquer qu'il me retire éventuellement son estime, voire son amour.

J'affirme et j'insiste que le mensonge n'est pas négatif en soi, il peut être nécessaire, parfois même indispensable. Pourtant c'est important que nous puissions aussi sortir de nos songes, de notre zone de confort et être en phase avec notre quotidien dans le monde « réel » de tous les jours et de nous adapter aux règles du jeu, parfois faire à mauvaise fortune bon coeur.

Voici un exemple personnel où mon honnêteté a été valorisée. Il y a de nombreuses années un directeur d'institution avec qui j'avais travaillé et que je critiquais souvent, m'a dit lors d'un entretien: *« je t'apprécie, car avec toi je sais où j'en suis, tu me fais tes critiques ouvertement au contraire de certains de tes collègues qui me flattent, mais dont je suis sûr qu'ils cassent du sucre sur mon dos, quand ils discutent entre eux »*. Donc, cela peut être nécessaire d'être vrai et authentique et de se confronter aux autres

et cela peut aussi avoir des effets positifs.

Un monde où le mensonge règne en maître – bien sûr pas le seul – c'est la politique. On le voit bien, avant les élections, quand les candidats ont envie d'être aimés pour être élus. Ils essaient de nous vendre des rêves pour un monde meilleur même si, après coup, leurs actes sont loin des promesses.

Voici donc l'histoire d'un mensonge politique où j'ai été impliqué personnellement, il y a 40 ans. L'initiative pour un Service civil venait d'être refusée massivement par le peuple. Les militants et de nombreux objecteurs de conscience étaient bien sûr très déçus de cette cruelle désillusion. Je faisais partie d'un groupe de 13 hommes dont plusieurs objecteurs. Nous avons alors rédigé une ordonnance au nom du Conseil fédéral que nous avons envoyée à toutes les communes de Suisse, avec une fausse lettre d'accompagnement « signée » du Président de la Confédération. Ce document était bien sûr un mensonge, car il n'y a que le Gouvernement qui a la compétence de rédiger une ordonnance. La nôtre stipulait que chaque commune devait organiser un service volontaire pour ses citoyens qui ne pouvaient pas concilier le service militaire avec leur conscience. Par précaution nous n'avions pas imprimé la signature du conseiller fédéral et ajouté en tout petit « on peut rêver » / « träumen erlaubt » sur la lettre d'accompagnement. Malgré cette mention, petite mais lisible, beaucoup de communes y ont cru et ne savaient pas quoi faire. Ce jour-là, le système téléphonique du Palais Fédéral a été paralysé par les appels des communes débordées et même le Conseil fédéral a dû en parler dans sa séance hebdomadaire. Enfin, ce mensonge sous forme de plaisanterie nous a valu une accusation pour usurpation de fonction, même pas pour mensonge, avec à la clé un acquittement quelques semaines plus tard.

Donc pour conclure je dirais: c'est bien d'être dans la vérité, mais parfois les circonstances ou nos rêves nous poussent à transcender la vérité et à croire en la force de nos songes.

Pjotr Haggjenjos

MOTS ET EXPRESSIONS DE L'ARC JURASSIEN *Mathieu Avanzi et Pascal Claivaz, Éditions Alphil, 2023*

Le sous-titre de ce petit ouvrage est « *À la découverte de la langue régionale* ». Et, en effet, on découvre des mots et des expressions qui font la richesse de l'Arc jurassien et qui permettent à ses habitants d'utiliser un langage particulièrement imagé.

Grâce à Mathieu Avanzi, on plonge au cœur du patrimoine de l'Arc jurassien et on découvre un monde linguistique riche en couleurs et en sonorités. À travers des chroniques passionnantes, l'auteur nous invite à découvrir l'histoire, les influences et les anecdotes qui se cachent derrière des mots et des expressions qui font la singularité du français parlé à Neuchâtel, à Delémont ou encore à Bienne. Ces particularités reflètent la culture et l'identité des Neuchâtois et des Jurassiens.

Grâce à ce recueil, on pourra schneuer L'Essor en cafignons tout en buvant un verre d'œil-de-perdrix et en mangeant de la taillaule. Au risque de se faire envoyer aux pives et de se retrouver dans la pèche!

À relever aussi que Pascal Claivaz a magnifiquement illustré ce livre. Ses dessins, précis et pétillants, sont en parfaite harmonie avec le texte.

Rémy Cosandey

MARTINOVKA — UN VOYAGE À LA RENCONTRE DE L'AUTRE *Luc Allemand, Éditions Sur le Haut, 2023*

Neuf mois à vélo par seize pays, dont l'Ukraine peu avant la guerre. Dix mille kilomètres à la force des mollets. Certes les kilomètres s'additionnent, jour après jour, faisant la fierté du cycliste, mais on comprend vite que l'exploit sportif n'est pas la priorité de ce voyage. En effet, les aspects sociaux, linguistiques, psychologiques et même spirituels prennent vite le dessus.

Que sommes-nous sans les autres? Comment être heureux? Qu'est-ce qui est vraiment important dans la vie? Qu'est-ce qui fait l'unité du Monde? Voilà des questions auxquelles le voyageur recevra, au fil de ses aventures, quelques bribes de réponses.

Nous connaissons personnellement l'auteur, et ce depuis une bonne vingtaine d'années. C'est donc avec beaucoup d'émotion, dans le contexte de l'actuelle guerre en Ukraine, que nous avons roulé avec lui, page après page, au fil de ce vivant témoignage. Et les cartes que ce livre contient – cela vaut la peine d'être mentionné – ont été dessinées à la main!

Cosette Berger & part. de l'Éditeur

POUVOIR FAIRE UN BEAU TRAVAIL — UNE REVENDICATION PROFESSIONNELLE *Jean-Philippe Bouilloud, Éditions ÉRÈS, 2023*

Il est de plus en plus difficile de pouvoir faire du beau travail, du travail bien fait. Pouvoir faire un beau travail, c'est pouvoir être fier de ce que l'on a fait, alors que l'oubli du beau, voire son empêchement, met chacun dans l'inconfort et la frustration. On sait bien que les conditions imposées par la rationalisation du travail, la course éperdue aux réductions de coûts et la prévalence des seules dimensions économiques ont fait voler en éclat les anciens rapports au travail qu'avaient les artisans. À côté de la souffrance éthique, il y a une véritable souffrance esthétique dans l'empêchement de faire bien. Faire un beau travail, c'est donc résister à la pression économique et gestionnaire de l'organisation.

C'est cette revendication légitime qu'analyse l'auteur dans son ouvrage, puisque le travail occupe une part centrale dans nos vies modernes. Qu'est-ce qu'un artisan, qu'est-ce qu'un travail bien fait? Le sait-on encore, tant la dimension esthétique du travail est souvent négligée? En plus de « gagner sa vie », de travailler dans un cadre acceptable et d'avoir de bonnes relations au travail, nous avons aussi besoin de pouvoir faire du beau travail.

À ce sujet, précisément, cet essai sociologique est aussi un bel ouvrage.

